

Vous êtes un actionnaire d'Air Canada et votre vote est important

Nous sommes heureux de vous inviter à assister à l'assemblée annuelle des actionnaires de 2024 d'Air Canada (l'« assemblée ») qui sera tenue virtuellement seulement le jeudi 28 mars 2024 à 10 h 30 (heure de l'Est) par webdiffusion en direct à l'adresse <https://aircanada.com/AGM>.

Obtenir des renseignements avant de voter

Nous transmettons notre circulaire de sollicitation de procurations de la direction et notre rapport financier annuel (les « documents relatifs à l'assemblée ») relatifs à l'assemblée aux actionnaires inscrits et non inscrits en appliquant les procédures de notification et d'accès prévues par les lois canadiennes. Ainsi, le présent avis vous a été envoyé par la poste et les documents relatifs à l'assemblée ont été mis en ligne pour que vous puissiez y accéder comme expliqué aux présentes. Le présent avis explique également comment vous pouvez demander un exemplaire papier des documents relatifs à l'assemblée, si vous le souhaitez. Vous n'obtiendrez pas d'exemplaire papier de nos documents relatifs à l'assemblée à moins que vous n'en fassiez la demande, même si vous avez déjà reçu des exemplaires papier par le passé. Voir les instructions ci-après à la rubrique « Pour obtenir un exemplaire papier des documents relatifs à l'assemblée ».

Nous appliquons les procédures de notification et d'accès, car elles donnent à nos actionnaires l'information dont ils ont besoin pour exercer les droits de vote rattachés à leurs actions dans le format de leur choix, réduisent considérablement les frais d'impression et de mise à la poste et ont moins d'effet sur l'environnement.

Il est important de lire attentivement la circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « circulaire ») avant de voter.

AVIS DE CONVOCATION

Le jeudi 28 mars 2024
10 h 30 (heure de l'Est)

Assemblée virtuelle par webdiffusion en direct au <https://aircanada.com/AGM>

FORMULAIRE DE PROCURATION OU FORMULAIRE D'INSTRUCTIONS DE VOTE

Vous trouverez ci-joint un formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui vous permettra d'exercer les droits de vote rattachés à vos actions d'Air Canada. Voir la rubrique « Vote » au verso.

Les questions suivantes seront portées à l'ordre du jour de l'assemblée :**Où trouver des renseignements supplémentaires**

1	Présentation aux actionnaires des états financiers consolidés d'Air Canada pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, accompagnés du rapport de l'auditeur	« Réception de nos états financiers » à la rubrique « Questions soumises à l'assemblée » de la circulaire
2	Élection de 13 administrateurs pour un mandat prenant fin à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des actionnaires	« Élection des administrateurs » aux rubriques « Questions soumises à l'assemblée » et « Nos candidats aux postes d'administrateurs » de la circulaire
3	Nomination de l'auditeur	« Nomination de notre auditeur » à la rubrique « Questions soumises à l'assemblée » de la circulaire
4	Augmentation du nombre d'actions réservées et pouvant être émises dans le cadre du régime d'intéressement à long terme d'Air Canada	« Réapprovisionnement du régime d'intéressement à long terme d'Air Canada » à la rubrique « Questions soumises à l'assemblée » de la circulaire
5	Consultation sur l'approche d'Air Canada en matière de rémunération de la haute direction	« Vote consultatif sur la résolution consultative sur la rémunération de notre haute direction » à la rubrique « Questions soumises à l'assemblée » de la circulaire
6	Examiner toute proposition d'actionnaire dûment soumise à l'assemblée	

Toute autre question éventuelle pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou à toute reprise d'assemblée en cas d'ajournement.

Comment accéder aux documents relatifs à l'assemblée

Le site Web de Compagnie Trust TSX :
https://www.documentsassemblee.com/TSXT/AC_FR/

Notre site Web : investisseurs.aircanada.com Le site Web de SEDAR+ : www.sedarplus.ca

Comment voter

Vous ne pouvez pas voter en retournant le présent avis. Les instructions figurant sur votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote vous expliquent comment voter avant l'assemblée. Vous pouvez aussi voter en ligne à l'assemblée en suivant les instructions données à la rubrique de la circulaire intitulée « Exercice des droits de vote ».

COMMENT ASSISTER À L'ASSEMBLÉE

Si vous êtes un actionnaire inscrit, vous pouvez assister, participer et voter à l'assemblée en ligne à l'adresse <https://aircanada.com/AGM>. Vous pouvez accéder à l'assemblée en cliquant sur « J'ai un numéro de contrôle » et en inscrivant un numéro de contrôle valide ainsi que le mot de passe « AC2024 » (sensible à la casse) avant le début de l'assemblée. Votre fondé de pouvoir dûment nommé peut se joindre à l'assemblée de la même manière.

Les invités pourront accéder à l'assemblée en cliquant sur « Je suis un invité » et en remplissant le formulaire en ligne. Les invités pourront assister à l'assemblée, mais ne pourront pas y poser de questions ou y voter. Les invités comprennent les actionnaires (véritables) non inscrits qui ne se sont pas dûment nommés eux-mêmes fondés de pouvoir.

COMMENT EXERCER VOS DROITS DE VOTE SI VOUS ÊTES UN ACTIONNAIRE INSCRIT

Option A : Remplissez votre formulaire de procuration et transmettez-le par télécopieur au +1 416 595-9593, ou postez-le dans l'enveloppe-réponse fournie ou faites-le parvenir à l'un des principaux bureaux de Compagnie Trust TSX situés à Montréal, à Toronto, à Calgary ou à Vancouver de façon à ce qu'il soit reçu au plus tard à 16 h (heure de l'Est) le mardi 26 mars 2024.

Option B : Votez en ligne, par téléphone ou par courriel, avant 16 h (heure de l'Est) le mardi 26 mars 2024.

COMMENT EXERCER VOS DROITS DE VOTE SI VOUS ÊTES UN ACTIONNAIRE NON INSCRIT

Vous devez suivre les instructions de votre intermédiaire si vous souhaitez que votre droit de vote soit exercé, notamment la date limite à laquelle vos instructions de vote doivent être reçues pour que votre droit de vote soit exercé.

Option A : Remplissez le formulaire d'instructions de vote et retournez-le dans l'enveloppe-réponse fournie à cette fin.

Option B : Votez en ligne ou par téléphone (si disponible).

NOMINATION D'UN FONDÉ DE POUVOIR

Si vous souhaitez vous nommer vous-même fondé de pouvoir ou nommer un fondé de pouvoir tiers pour vous représenter à l'assemblée, vous DEVEZ 1) remettre le formulaire de procuration ou d'instructions de vote qui vous nomme fondé de pouvoir ou nomme ce fondé de pouvoir avant l'heure limite pour voter ET 2) procéder à l'inscription auprès de Compagnie Trust TSX en appelant au 1 866 751-6315 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou au +1 416 682-3860 (autres pays) ou remplir le formulaire en ligne au <https://www.tsxtrust.com/control-number-request-fr> au plus tard à 16 h (heure de l'Est) le mardi 26 mars 2024.

Pour obtenir un exemplaire papier des documents relatifs à l'assemblée

Air Canada fournira gratuitement aux actionnaires qui le demandent un exemplaire papier de la circulaire ou du rapport financier annuel dans l'année qui suit le dépôt des documents relatifs à l'assemblée sur SEDAR+. Voici comment procéder :

AVANT L'ASSEMBLÉE

Remplissez le formulaire en ligne à l'adresse https://www.documentsassemblee.com/TSXT/AC_FR/, ou composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le +1 416 682-3801 (autres pays).

Veillez conserver votre formulaire de procuration ou d'instructions de vote actuel même si vous demandez un exemplaire papier des documents relatifs à l'assemblée, car vous ne recevrez pas de nouveau formulaire avec cet exemplaire papier.

APRÈS L'ASSEMBLÉE

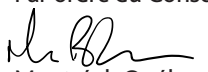
Composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le +1 416 682-3801 (autres pays).

Si votre demande est présentée avant le 28 mars 2024 (date de l'assemblée), les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les trois jours ouvrables suivant la réception de votre demande. Si la demande est présentée à compter du 28 mars 2024, les documents relatifs à l'assemblée vous seront envoyés dans les 10 jours civils suivant la réception de votre demande.

Pour vous assurer de recevoir un exemplaire papier avant l'heure limite du vote et la date de l'assemblée, nous estimons que votre demande doit être reçue au plus tard à 16 h (heure de l'Est) le mercredi 13 mars 2024 (compte tenu des trois jours ouvrables requis pour le traitement de la demande et des délais de livraison habituels par la poste).

Pour toute question sur le présent avis, les procédures de notification et d'accès ou l'assemblée, composez le 1 888 433-6443 (sans frais au Canada et aux États-Unis) ou le +1 416 682-3801 (autres pays).

Par ordre du Conseil d'administration


Montréal, Québec
Le 16 février 2024

